



Le 27 septembre 2013

**Le SPPMM et la Ville de Montréal
signent l'entente de prolongation de notre convention collective**

Le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal et la Ville de Montréal ont signé ce mercredi 25 septembre l'entente 2013-V-100 prolongeant jusqu'au 31 janvier 2014 la convention collective qui était en vigueur du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010.

Cette entente avait été précédemment approuvée par notre assemblée générale le 3 septembre dernier et par l'exécutif de la Ville le 18 septembre.

Vous pouvez consulter le texte complet de l'entente sur notre site web à l'adresse :
<http://www.sppmm.org/documents/Entendedeprolongationdelaconventioncollective.pdf>